

Feuille d'avis populaire de la Jonction

No 30 - Novembre 2016

Informations importantes sur la rénovation des immeubles de la cité Carl-Vogt

Suite au concours lancé par votre propriétaire pour assainir énergétiquement (isolation, double-vitrage...) les cinq barres de la cité Carl-Vogt, des discussions ont eu lieu entre la direction de l'Hospice général et les délégué-e-s des locataires accompagné-e-s de l'Association d'habitant-e-s de la Jonction.

En résumé, le dossier de demande d'autorisation des travaux devrait être élaboré jusqu'en février prochain pour être traité durant l'année **2017**.

L'année **2018** sera consacrée à la rénovation de deux barres (côté de la tour TV), **2019** verra la suite des travaux sur les trois autres barres (côté Ste-Clotilde) et **2020** sera consacrée à l'aménagement des espaces extérieurs (cours et toitures).

- Pour rassembler toutes les remarques et toutes les demandes face à ces travaux en vue de la concertation avec l'Hospice général;
 - pour discuter des impacts du chantier sur la vie des habitants;
 - pour discuter des aménagements des espaces communs;
 - pour débattre des conséquences de la rénovation sur les loyers durant et après les travaux;
 - pour (ré)élire vos délégué-e-s d'immeubles;
- le comité Honegger vous invite à participer nombreuses et nombreux à l'

Pour informer les locataires, l'Hospice général organise une **exposition** des plans et des **séances** avec les architectes mandatés et les régies en présence de vos délégués d'immeubles et de représentants de l'Association d'habitant-e-s de la Jonction **de 18h30 à 20h à l'arcade commerciale vide du 36 bd Carl-Vogt:**

le 8 novembre pour les allées Ste-Clotilde 17 et 19;
le 9 novembre pour le Bd d'Yvoy 1a, 3 et 5;
le 10 novembre pour le Village-Suisse 30, 32 et 34;
le 15 novembre pour le Village-Suisse 19, 21 et 23;
le 17 novembre pour le Bd d'Yvoy 11, 13 et 15.

Les délégué-e-s des locataires de la cité poursuivront la **permanence chacun de ces soirs jusqu'à 21 heures pour répondre aux questions** et récolter les premiers avis des habitants.

Ils tiendront aussi une permanence pour poursuivre les discussions entre locataires le samedi 19 novembre de 10 à 16h à la même adresse (36 bd Carl-Vogt).

**assemblée des locataires
mardi 22 novembre 2016 à 19h
à la Maison de quartier de la Jonction**
(angle Carl-Vogt/Ste-Clotilde – 1^{er} étage)
en présence des architectes